

Aidez le Congrès!

Aux membres de l'Union
St-Joseph du Canada.

Messieurs,

A l'heure actuelle, le Comité Central du Congrès d'Education des Canadiens-français d'Ontario s'adresse aux groupes épars de nationalité canadienne française, en cette province, pour obtenir des renseignements. A l'aide de ces renseignements, il pourra se rendre compte de la situation exacte de l'élément français d'Ontario, tant au point de vue du nombre qu'à celui de la puissance économique.

En qualité de président général d'une société essentiellement canadienne-française, il est de mon devoir de faire appel aux membres de cette société et de leur demander de se rendre avec empressement à l'invitation du Comité du Congrès d'Education. Que tous les membres de l'Union St-Joseph du Canada qui recevront des circulaires émanant du Congrès, donnent à ces circulaires l'attention qu'elles réclament. Qu'ils s'empressent de fournir au Comité d'Ottawa les statistiques dont il a besoin pour préparer le succès du Congrès. En ce faisant, ils feront œuvre de bons patriotes et œuvre de bons membres de l'Union St-Joseph du Canada.

Fraternellement vôtre

G. W. SÉGUIN,
Président général.

Ormstown.

Le nouveau Conseil d'Ormstown vient de perdre un de ses membres les plus dévoués en la personne de M. Elie Beauchamps, décédé le 10 octobre 1909, à l'âge de 19 ans, après une courte mais pénible maladie.

Chrétien fervent, fils soumis, ami sincère et dévoué, travailleur infatigable, le défunt emporte avec lui les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Les funérailles ont eu lieu le mercredi 13 octobre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus de toutes les paroisses environnantes pour apporter leurs sympathies à la famille éplorée.

Parmi les nombreuses offrandes qui ont été faites, nous remarquons celle du conseil local de l'Union St-Joseph.

Le regretté défunt est le fils de M. Dosithée Beauchamps, un des plus vaillants soldats de l'Union St-Joseph du Canada.

Nous offrons nos plus vives sympathies à la famille Beauchamps.

Le conseil installé, en août dernier, dans la jolie ville d'Ormstown, marche de progrès en progrès. Etabli sur des bases solides, il est dirigé par de vaillants et dévoués officiers dont voici la liste :

Président, M. J. A. Reid ;
1er vice-président, M. Dosithée Beauchamps ;

2ème vice-président, M. Edmond Bazinet ;

Secrétaire-percepteur, M. Tancrede Fontaine ;

Trésorier, M. R. Dupuis ;

Commissaire-ordonnat., M. Edm. Laberge ;

Censeurs, MM. U. Bouchard, E. Charlebois et F. Bergevin ;

Visiteurs des malades, Jos. McDormen, Jos. Lepage.

A une assemblée du Conseil local d'Ormstown, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité de tous les membres présents :

"Que notre conseil a appris avec une profonde douleur la mort presque subite de M. Elie Beauchamps, fils de notre premier vice-président, survenue le 10 octobre, après quatre jours de maladie seulement ;

"Qu'il sympathise de tout cœur avec les membres de la famille du regretté défunt, à l'occasion de cette mort aussi soudaine qu'imprévue, et qu'il leur offre ses plus vives sympathies."

Une offrande de deux grand'messes a été faite par le Conseil.

Avis aux Agents

Avis est par le présent donné à tous les agents de l'Union St-Joseph du Canada, qu'ils doivent, conformément au Code (art. 123), soumettre les demandes d'admission aux Conseils locaux avant de les transmettre à l'Exécutif. Pour être prises en considération, il faudra que ces demandes soient revêtues des signatures du président et du secrétaire du conseil local de la localité où réside un aspirant. Si l'aspirant demeure dans un endroit où la Société n'a encore qu'un bureau de perception, la demande d'admission devra porter à son endos la recommandation du percepteur, outre les autres recommandations.

AUX MEMBRES DU CONSEIL DE VIAUVILLE.

Les sociétaires sont priés de se rappeler que les assemblées ont lieu les 2e et dernier mercredis de chaque mois, à 8 heures du soir.

Tous sont instamment priés d'être présents.

A l'assemblée du dernier mercredi du mois, il y aura un tirage gratuit d'un magnifique insigne de gala, pour les membres présents seulement.

Tous les membres sont priés de prendre note qu'une taxe de 50 centins par année, payable en deux versements, le 1er novembre et le 1er mai de chaque année, est perçue pour payer le loyer de la salle et l'administration locale, et cela sous peine de suspension.

PAR ORDRE.

PRETS ET DEBENTURES de l'Union St-Joseph du Canada.

Débutures Cameron.....	\$ 5,391 92
Prêt Masson	19,325 00
Débutures St-Grégoire Thaumaturge	10,000 00
Prêt Rapide de l'Original	3,000 00
Débutures Lachine	5,000 00
Débutures Grand'Mère.....	8,000 00
Débutures St-Laurent.....	5,000 00
Municipalité Scolaire de Mattawa.....	3,000 00
Débutures Ste-Cunégonde.....	10,000 00
Débutures Montréal-Ouest.....	10,000 00
Débutures Scolaires St-Edouard.....	3,000 00
Prêt Ste-Véronique de Turgeon.....	500 00
Débutures Rivière St-Pierre	16,000 00
Prêt Bon Pasteur.....	25,000 00
Débutures Valleyfield.....	5,000 00
Débutures Villeray.....	4,000 00
Prêts Canton Hincks.....	1,782 78
Débutures Masson.....	1,674 50
Commission Scolaire de l'Ascension	800 00
Débutures Fraserville.....	15,000 00
Débutures Scolaires de Maisonneuve	25,000 00
Débutures d'Ottawa.....	25,000 00
Débutures Scolaires, Clarence Creek.....	850 00
Débutures Scolaires de Wright.....	700 00
Débutures Scolaires Côte Visitation.....	10,000 00
Débutures de la Ville de Farnham.....	25,000 00
Débutures Scolaires, Parc Amherst.....	10,000 00
Débutures, Canton Marchand.....	4,000 00
Débutures, Ville St-Paul.....	22,000 00
Débutures, DeLorimier.....	28,000 00
Débutures, Village St-Joseph de Beauce.....	11,000 00
Débutures, Ville Emard.....	25,000 00

\$338,024 20

Débutures achetées du 30 juin au 30 septembre 1909.

Ville Emard.....	\$10,000 00
Ecoles de Hull.....	10,000 00

Centin Collégial

Il nous fait plaisir de publier la lettre suivante, reçue par M. le Président général :

M. G. W. Séguin, Président de
l'Union St-Joseph du Canada

Cher ami,

Depuis votre enfance, je vous ai suivi. Vous avez marché de succès en succès. J'en suis heureux puisque vous êtes mon ancien paroissien.

L'idée du Centin Collégial rencontre parfaitement mes vues. Je vous souhaite du succès dans cette nouvelle entreprise, laquelle contribuera à former des hommes qui, avant tout, travailleront pour Dieu, pour l'Eglise et pour la Patrie.

Bien vôtre

J. P. BÉLANGER, curé
de St-André Avellan.

19 oct. 1909.

Viauville, 2 nov. — Proposé par MM. Théo. Leduc et E. Duplessis, secondé par MM. G. Leduc, J. N. Leduc et D. Beaudoin :

"Que le conseil de Viauville approuve et apprécie hautement l'idée de M. le Président général, consistant en la création du Centin Collégial ;

"Que tous les membres présents approuvent unanimement cette nouvelle oeuvre charitable et qu'ils espèrent que les autres membres y donneront également leur adhésion."

Adopté.

Cacouna

NOUVEAUX OFFICIERS

Cacouna, 24 oct. — A une assemblée spéciale du conseil local n° 111, il a été décidé d'accepter la résignation de M. J. C. Sirois comme receveur et de le remplacer par M. Thomas Dionne. Comme conséquence de cette décision, la motion suivante a été adoptée unanimement :

"Proposé par James Johnson, secondé par Ernest Larouche : Que la résignation de M. J. C. Sirois comme receveur du conseil n° 111, pour cause de départ de l'endroit, soit acceptée par ce conseil ; que M. Thomas Dionne soit nommé receveur en remplacement de M. J. C. Sirois ; et que M. Valmore Sirois soit nommé trésorier en remplacement de M. Thomas Dionne".

JOS. LAROUCHE, sec.